Image not found or type unknown

Achat maison avec cuve fuel enterrée non neutralisée non signalée

Par **Catcat556**, le **24/01/2024** à **21:00**

Bonjour,

Je viens d'acheter une maison et j'ai eu la mauvaise surprise de découvrir une trappe dans un petit cabanon derrière la maison où se trouvent plein d'outils entassés et sous cette trappe une cuve à fuel non neutralisée. Lors de ma première visite de la maison, la vendeuse m'avait dit que la cuve était aérienne et avait été enlevée en même temps que la chaudière...

Quels sont mes recours ?

Merci de votre aide

Cordialement

Par **Visiteur**, le **24/01/2024** à **21:50**

Bonjour,

Ce qui a été dit n'a aucune valeur juridique. Relisez l'acte de vente et si les travaux de suppression de la cuve et de changement de chaudière ont été indiqués.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés